

L'AMI DE LA RELIGION  
ET  
DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE, 1849.

aussi résolument le mal qu'ils avaient fait que le mal qu'ils avaient reçu.

Les vieux procureurs, les plaideurs endurcis dans la chicane, les spadassins de professions, les laquais et les pages qui hantèrent en ces temps-là le palais, étaient en butte à leurs malins tours et à leurs imbroglios, qui, par fois, n'auraient point déparé une scène de Plante ou de Molière.

Une autre fois c'étaient des plaideurs et de plaideuses que des musiciens ambulants accompagnaient jusqu'à la grille du palais en chantant des complaintes dont le sujet était tiré des procès dont ils couvaient les débats.

Une autre fois encore c'étaient des défis que des cartels anonymes adressaient aux principaux matamores, pages, laquais et spadassins qui fréquentaient la salle des Pas-Perdus et les escaliers et les cours du Palais-de-Justice. On voyait arriver le lendemain, à l'aube du jour, ces foudres de guerre le nez dans leurs manteaux, la main sur la garde de leurs rapières, la chevelure en désordre et l'air effaré; ils se mettaient en quête aussitôt des auteurs de ces provocations ténébreuses. Mais ces rendez-vous belliqueux coïncidaient presque toujours avec l'appel d'une cause importante entre des gens de qualité à la grande chambre.

La salle des Pas-Perdus se remplissait alors de gentils hommes, de vrais braves appartenant à l'une et l'autre partie, et les spadassins qui ne pouvaient plus inspirer de terreur par leurs regards superbes, par leurs moustaches en crochets, par leur feutre blanc orné d'une plume rouge posé sur le coin de l'oreille gauche, étaient contraints d'opérer leur retraite, et de se contenter ce jour-là de porter l'épouvante chez les marmots et les vieilles femmes de la rue des Ursins et de la rue aux Fèves.

Dans une autre occasion, les espions assignaient au parquet de M. le procureur-général tout ce que Paris renfermait de plaideurs bégues, bossus, boiteux, estropiés. Ce jour-là le palais visité par tant de gens disgraciés de la nature, ressemblait assez à la piscine du temple de Jérusalem, où les infirmes se rendaient en grand nombre pour se faire guérir.

Le parlement de Paris, outre ses vacances ordinaires de la fin de l'année, et les grandes fêtes de la religion, avait encore des solennités qui lui étaient propres.

Saint-Hilaire, qui tombe vers le 12 ou 14 janvier, était de ce nombre. Saint-Hilaire était un des patrons du parlement de Paris, et le retour annuel de cette fête était pour tous ceux que leurs fonctions attachaient directement ou indirectement à l'illustre et vénérable compagnie, un jour de jubilation et d'allégresse. Le premier président du parlement donnait ce jour-là un festin mémoratif où se trouvaient invités tous les présidents à mortier, les doyens de chaque chambre, le procureur-général et les huit avocats généraux, le greffier en chef, le bâtonnier en charge de l'ordre des avocats et les quatre plus anciens avocats inscrits sur le tableau.

Outre ces notabilités du parlement et du barreau, on comptait à la table du premier président des ducs et comtes laïques ou ecclésiastiques, qui faisaient partie de la cour des pairs, des maréchaux de France, du prévôt des marchands et des échevins..., quelquefois même des princes du sang, car cette noble et splendide réunion était la Fête du Devoir et de la Fidélité, et tous les ordres de citoyens, depuis les princes jusqu'aux bourgeois, devaient avoir des représentants au banquet du chef de la justice qui était le tuteur du peuple comme il était le défenseur du trône.

Il ne faut pas demander si la Saint-Hilaire était fêtée aussi par les jeunes clercs du parquet. Les espions de M. le procureur-général ne laissaient pas échapper l'occasion de faire du bruit d'abord et de s'amuser ensuite. Après la messe solennelle entendue plus ou moins dévotement dans le haut chœur de la Sainte-Chapelle, nos jeunes gens, en vrais enfants de Paris, se répandaient dans la ville, flânant, fredonnant, coudoyant et ricanaient, et trouvaient matière, dans leur pérégrinations à travers les quartiers de Notre-Dame, de l'Université, du Châtelet et de la Bastille, de commettre quelques-unes de ces bonnes espérances dont leurs sacs de ruses et de malices étaient constamment bien pourvus.

A. DE B.

(A continuer.)

Mr. Boulton (W. H.) le membre pour Toronto, chef du parti Tory, pria de faire connaître ses opinions sur l'annexion, et aborda franchement la question, et après l'avoir discuté sous ses divers points, il se déclare contre l'annexion, et il invite ses lecteurs à ne pas être en faveur de l'annexion. M. Boulton termine sa lettre par des protestations de dévouement à la connexion avec la Grande Bretagne, qu'il espère ne voir jamais finir, et pour combattre l'annexion, il offre son concours au ministère, et invite ses électeurs à se réunir à lui pour écarter le mouvement de l'annexion qui se fait à Montréal.

Les déclarations individuelles, d'hommes de talents et d'influence comme M. W. H. Boulton sont d'un grand poids, et expriment assurément les idées des hommes du parti dont il sont les chefs, mais à ces déclarations, vient s'ajouter celle de "la Ligue" assemblée à Toronto, sous la présidence de l'Hon. G. Moffett, qui recommande à ses partisans de ne pas signer le manifeste de l'annexion. Cette recommandation est adoptée à une assemblée générale des membres de la Ligue, qui répudie l'annexion; mais qui demande par ces procédés, une convention générale, pour faire une nouvelle constitution pour le Canada. C'est à cette assemblée que le célèbre Ogle R. Gowan s'est prononcé en faveur d'un conseil législatif électif. Quel chagrin, quel dégoût et quelle mortification pour nos annexionnistes qui sont répudiés partout, et de tous les partis. Nos annexionnistes rouges, reçoivent pour consolation, la perspective d'une convention, où il devront se trouver comme spécialement chargés des intérêts des habitants de ce pays.

Son excellence le Gouverneur est rendu à Toronto, où il a reçu des habitants de cette ville les hommages et les attentions dus à son rang. Les journaux de cette ville continuent les minutieux détails, sur une cérémonie imposante qui a eu lieu à l'ouverture de l'Université de King's College; à laquelle Lord Elgin assistait comme Chancelier de l'Université. Les membres de cette corporation lui ont offert un dîner, comme témoignage de leur estime. Les Professeurs des autres collèges du H. C. avaient été invités, ainsi que tout ce que Toronto et les environs comptent d'hommes distingués. En réponse à sa santé comme Chancelier de l'Université, Son Excellence fit un discours tout académique. Après quoi il proposa la Santé du Maire, de la Corporation et de la Cité de Toronto; et il répondit à la santé portée à Lady Elgin et aux Dames du Canada.

Difficulté entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Les intérêts de l'Angleterre et des Etats-Unis se trouvent en contact dans le petit Etat de Nicaragua, où se trouve la porte d'un canal ou route qui doit conduire les vaisseaux de l'Atlantique à l'Océan pacifique. Des prétentions adverses des parties à la propriété ou droit de possession de ce canal ou route, sont absolues, et déjà l'opinion de la presse aux Etats-Unis est telle, qu'il sera difficile à l'Exécutif de ce gouvernement de céder quelques unes de leurs prétentions que l'Angleterre refuse de reconnaître comme correctes. Le commerce et la domination de l'Océan Pacifique sont les prix assurés à celui des deux gouvernements qui obtiendra la possession de cette route. Il n'y a que la République des E.-U. et l'Angleterre qui puissent élever un droit exclusif à la possession de ce passage. Les possessions de l'Angleterre de l'Australie à l'Ouest, et celles des E. U. dans l'Orégon et la Californie à l'Est, doivent nécessairement les placer dans un antagonisme continu; et la question de prééminence finale est intimement liée à l'occupation ou possession de ce passage ou route. Les journaux officiels du président des

E. U. résument la difficulté, par les propositions suivantes.

1° La Grande Bretagne n'a ni droits, ni prétentions à élever sur le Nicaragua, ou sur la navigation de la rivière San Juan.

2° Elle n'avance et n'a jamais avancé aucun droit ou prétention de son propre chef; tout ce qu'elle met en avant, c'est le prétendu droit du Roi des Mosquitoes.

3° Le roi des Mosquitoes (sous le protectorat de l'Angleterre) n'a ni droit ni prétention à élever de son chef.

4° Il n'avance et n'a jamais avancé ni prétention ni droit de ce genre.

5° La Grande Bretagne n'est autorisée en rien, soit comme protectrice ou autrement à produire au nom de ce roi, les droits et prétentions, lors même qu'ils existeraient.

6° Tous les droits et titres sur le sol du Nicaragua, sur le port, la rivière et la navigation du San Juan, appartiennent au seul état de Nicaragua, et sa propriété est bonne et valable envers le monde entier.

C'est un citoyen Américain qui a obtenu de l'Etat de Nicaragua, le droit et privilège d'établir et créer la route et canal en difficulté, que le Gouvernement des E. U. protège, et que ce Gouvernement voudrait laisser à l'usage du monde entier.

Nouvelles et Faits divers.

MM. Lafontaine, Leslie, Hincks, Parent et quelques autres sont partis pour Toronto. On pense que les archives des différends départementaux seront transportées ces-jours-ci à Toronto.

—MM. Cameron et Killaly sont occupés à faire des préparatifs nécessaires pour recevoir les bureaux publics à Toronto. Le Gouvernement a repris l'usage des bâtiments du H. C. ci-devant occupés par l'université; ces bâtiments avec la vieille maison du Gouvernement suffiront aux besoins de l'exécutif et de la Législature.

M. Gogy et le Pilot.—M. Gogy avait fait saisir la presse et l'imprimerie du Pilot pour retirer le montant de son Jugement contre MM. Higman et Danoghue. M. Hincks fit opposition prétendant que les effets lui appartenaient. Dans le dernier terme du Banc de la Reine, la cour a maintenu l'opposition, M. Gogy en est pour ses frais.

—Ben, le Général Hongrois, était, il y a 2 ans, professeur des langues à l'Université d'Oxford. Il avait gagné la haute estime de toutes les parties, en raison de sa noble résignation, ses manières modestes, et les vertus de son esprit.

—Un grand Congrès de la Paix est annoncé comme devant avoir lieu à Londres le 30 du courant. Messieurs Berritt (le promoteur de la Question du port de lettre à 2 sols par tout l'univers) Girardin, l'éditeur de la Presse et autres célébrités doivent y assister.

—Le montant des droits payés annuellement sur le papier, en Angleterre, est d'environ £700,000; Plus de 20,000 personnes sont occupées à le confectionner; et plus de trois millions de louis sterling de capital sont engagés dans la production de ce seul article.

—Un état de choses alarmant.—Nous avons vu dans un Journal, l'avis d'un marchand, qui offrait à vendre des vestes de dames. Nous ignorons quel besoin de vestes peuvent avoir les dames, mais ce qui nous alarme c'est l'invasion graduelle qu'elles font sur l'accoutrement des hommes. Elles nous ont déjà pris nos culottes, et voilà qu'elles veulent s'emparer de nos vestes! Bonté! que va-t-il suivre ensuite?

On lit dans le Globe: "M. Meudell continue son enquête sur l'affaire de la maison de Douanes de Toronto, et nous regrettons de dire que chaque jour donne la lumière à des iniquités plus profondes. M. Meudell tient, comme il convient, le silence sur les progrès de cette enquête; mais nous apprenons de ceux qui ont avec lui confronté leurs livres avec les entrées de la Douane, que l'on découvre chaque jour des sommes considérables qui ont été volées au revenu provincial. Ce n'est pas une simple défalcation. On rapporte que des sommes ont été systématiquement soustraites, et les livres sont tenus de telle manière qu'il n'y a aucun moyen de connaître le montant ainsi approprié, excepté des personnes qui ont fait les entrées."

Ne conviendrait-il pas, comme en 1842, de constituer une enquête générale sur les Douanes et de faire une lessive universelle, si elle est nécessaire. Ce serait un moyen infallible d'augmenter considérablement le

revenu: on s'en est déjà si bien trouvé!—Journal.

HAÏTI.—Un brick arrivé de Miragoane annonce que le décret par lequel ce port est fermé au commerce étranger a paru le 13 octobre. Il ne semble pas être officiellement question jusqu'ici de clôture des autres ports dont il avait été parlé.

UNE INEXPLICABLE TRAGÉDIE.—Le télégraphe nous apporte de St-Louis un drame étrange qui a eu pour théâtre l'hôtel Barnum, et dans lequel deux voyageurs français auraient été les acteurs. Voici le récit tel qu'il nous parvient, avec la date du 30 octobre; nous conservons même les noms, malgré leur incorrection évidente:

"Il y a quelques jours deux jeunes gentilshommes français, qui se nomment Gonzales de Montesque et le comte Raymond de Montesque, arrivèrent ici venant de Chicago et se logèrent à l'hôtel Barnum, annonçant que leur intention était d'aller faire dans l'Ouest une excursion de chasse.

"On n'avait remarqué dans leur conduite rien d'extraordinaire, quand hier au soir, vers onze heures, au moment où M. Barnum, neveu du propriétaire de l'hôtel, et J. J. Macomber, steward de l'établissement, allaient se retirer dans leur chambre, un des jeunes gentilshommes français s'approcha de la porte vitrée de la galerie, et y frappa un léger coup. M. Barnum leva l'un des côtés du rideau qui voile cette porte, et le jeune homme qui se trouvait de l'autre côté tira un coup de fusil. Une balle perça de part en part M. Barnum, et deux chevrotines vinrent se loger dans le bras de M. Macomber.

"Au bruit du fusil, Albert Jones, fabricant de voitures, dont l'atelier est dans la troisième rue, mais qui occupe une chambre voisine de l'hôtel, s'empressa d'accourir pour savoir de quoi il s'agissait. A peine avait-il franchi la porte, qu'il reçut une balle qui le renversa à terre, et quelques minutes plus tard, il expirait. Deux autres personnes, H. M. Henderson et N. H. Hbble, qui pénétrèrent dans la galerie, furent aussi blessés par des chevrotines, l'une au front, l'autre au bras.

"L'assassin fut immédiatement poursuivi jusqu'à sa chambre, où, après une lutte désespérée, on parvint enfin à s'emparer de lui. C'est le plus jeune des deux voyageurs. Tous deux ont été arrêtés et affectés la folie. On assure qu'il y a peu de jours, ils ont commis un acte à peu près semblable à Alton (Illinois)."

Une seconde dépêche, expédiée quelques heures plus tard, ajoute:

"Albert Jones, qui a succombé, a été enterré cet après-midi. M. Barnum est encore vivant, mais il est certain qu'il n'en réchappera pas. Les autres blessés vont assez bien, et l'on espère les sauver.

"On a ouvert les malles des deux Français, et l'on y a trouvé des lettres qui prouvent qu'ils appartiennent à une famille riche et distinguée de Paris. Les malles renfermaient aussi de riches vêtements et \$4,500 en pièces d'or allemande. Ils sont évidemment fous. Tous deux ont refusé de prendre un avocat, et déclarent qu'ils se défendent eux-mêmes. L'un et l'autre ont fait feu. L'agitation est si grande, que le maire de Saint-Louis a cru devoir faire entourer la prison où ils sont renfermés."

Tout ce que nous venons de transcrire là est inconcevable; et cependant tout porte à croire que le fonds en est bien réel. Les deux jeunes gens dont le télégraphe a estropié les noms, seraient-ils MM. Gonzalez et Raymond de Montes-quiou? On serait tenté de le croire; car ces messieurs qui étaient encore à New-York, il y a quelques semaines, sont en eslet partis pour l'Ouest afin d'aller y chasser, et les renseignements que donne le récit ci-dessus s'appliquent malheureusement fort bien à ces voyageurs.

Du reste, si les faits se sont passés de la manière dont les raconte la dépêche, on ne saurait guère mettre en doute l'aliénation mentale des deux jeunes gens. Nous avons peine, de tout manière, à comprendre ces meurtres commis de propos délibéré, sans provocation comme sans motif, et il nous semble que les détails explicatifs de cette lugubre affaire restent encore à connaître. (Courrier des E.-U.)

EMIGRATION ET EXPORTATION CALIFORNIENNES.—Outre les steamers qui, chaque mois, emportent de nombreux passagers, continue à s'expédier fréquemment des navires à voiles, pour l'Eldorado du Pacifique. Dans la seule journée de mardi, Boston en a vu partir quatre, qui emmenaient à leur bord environ 400 émigrants.

L'exportation pour la Californie se jette en ce moment avec une véritable fureur sur les maisons en bois. Nous savons un seul navire qui en a emporté près de deux cents. Quelques-uns de ces édifices mobiles sont fort vastes, et l'on cite en outre un hôtel qui pourra contenir 200 personnes.

Une cargaison beaucoup plus curieuse et qui, dit-on, ne sera pas moins lucrative, a été embarquée ces jours derniers. Il s'agit d'un assortiment de cercueils. Avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de souhaiter bonne chance à l'expédition.—(Idem.)

OURAGAN DANS LE SUD.—L'équinoxe n'a pas plus épargné le Sud que le Nord:

il paraît même y avoir sévi, sur certains points, avec plus de violence encore qu'autour de nous. La partie méridionale de la Louisiane semble avoir été fort maltraitée vers le 15 octobre, si l'on en juge par les renseignements que nous transmettent nos confrères du Sud. Les rives de Bayou-Lafourche auraient eu particulièrement à souffrir, d'après le récit du Vigilant de Donaldsonville.

"Il était dix heures environ, dit ce journal, lorsque le vent de l'est se prit à souffler avec une violence extrême, la pluie tomba bientôt par torrents, les éclairs sillonnaient la nue, un bruit horrible accompagné de craquements se fit entendre. A travers cette confusion inextricable de la nature l'on apercevait de gros cyprès voltiger dans l'air, des morceaux informes de toits de maisons et de sucreries lancés dans tous les sens, et puis s'étaient des poutres, des poteaux, des boueauts, des barrières que le vent emportait. Bref, les désastres dans ces localités sont effroyables. Les cannes tordues sont arrachées et gisent déjà éparpillées sur le sol." On évalue la perte des habitants à \$150,000 environ. La perte de M. Tucker, dont la sucrerie a été renversée est estimée à \$30,000, celle de M. M. Beatty et C. Thibodeaux \$15,000, et celle de M. Tanner à plusieurs mille. Parmi les victimes de cet affreux sinistre on cite M. Gerbeau et plusieurs nègres de quelques habitations qui auraient été écrasés. Il y a eu des faits qui portent à rire le plus joyal malgré la douleur qu'inspire cette scène de deuil. Le Dr Beatty, occupé à lire tranquillement son journal, a vu tout-à-coup sa maison emportée et lui-même a été saisi par un fort vent et jeté sur la cime d'un arbre. Une pauvre négresse, se trouvant par le canal de Terbonne, a été transportée sans accident d'une rive à l'autre. Un énorme mât avec sa voile a parcouru dans les airs une distance de quarante milles et est allé s'abattre à Bayou Black.

Les bords du Mississippi n'ont pas été ménagés non plus. "De graves sinistres, dit le Messenger, ont eu lieu dans la partie inférieure de Saint-Jean-Baptiste. A St. Jacques, le Dr Fortin a eu la chemise de sa maison enlevée ainsi que les deux espèces de pavillons ou petites maisons situées de chaque côté et derrière sa demeure principale. A Saint-Jean-Baptiste, M. Levé, frères, qui venaient à peine d'achever leur sucrerie, l'ont vu jeter par le vent à environ 25 pieds de l'endroit où elle avait été construite, après avoir préalablement décrit dans l'air les trois quarts d'une conférence. Quantité d'arbres et de barrières ont également été renversés par le vent. Nous apprenons aussi que la levée s'est effondrée sur une longueur de 25 arpens environ en face de l'habitation de MM. Rillieux frères, à Saint-Jean-Baptiste."

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.—Nous ne connaissons encore ni les débats ni les résolutions de la convention tenue à Memphis pour débiter sur la construction d'un grand chemin de fer continental. Suivant un calcul présenté à l'Assemblée de Saint-Louis, par un ingénieur nommé M. Curtis, les études sur le terrain pourraient être faites en une année avec un personnel de mille individus, divisé par groupes dont chacun aurait à relever une étendue de cent milles. D'après la même évaluation, le chemin coûterait quatre-vingt-huit millions de dollars à construire.

CORRESPONDANCES.

M. D. L. B.—Islet.—Lettre reçue, journaux expédiés au nouvel abonné.  
F. L. M.—Ste. Anne.—Lettre en argent reçue.  
Messire B.—ditto.—reçu 12 mois.  
M. B. F.—St. Isidore.—Lettre reçue; journaux expédiés aux trois nouveaux abonnés.  
M. A. F.—Ste Marie.—Reçu 6 mois; journaux expédiés.  
P. F.—Trois-Pistoles.—Lettre et argent reçus; journaux expédiés à M. Rodolphe P.—ses conditions nous conviennent.  
Messire L. M.—ditto.—Reçu 12 mois, expirant le 13 juin dernier.  
M. T. St. L.—Cacouna.—Reçu 3. 9d. journaux expédiés. Votre abonnement expire le 18 février prochain.  
M. Jos. F.—St. Jean [Ile d'Orléans].—Reçu 3s. 9d; journaux expédiés; votre abonnement s'étend jusqu'au 18 février prochain.  
Messire B.—Valentier.—Reçu 6 mois.  
Messire S.—St. Pierre.—Reçu 6 mois.

MARIAGE.

Le 5 du présent à la chapelle St. Louis, par le révérend M. Baillargeon, curé de Notre-Dame, sieur J. B. Venne, de Montréal, à damoiselle Marguerite Ménard de cette ville.

BANQUE DE QUÉBEC.

VIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le 15 après le CINQ décembre prochain.

Par ordre,  
NOAH FREER  
Caisier.

Québec, 9 novembre 1849.